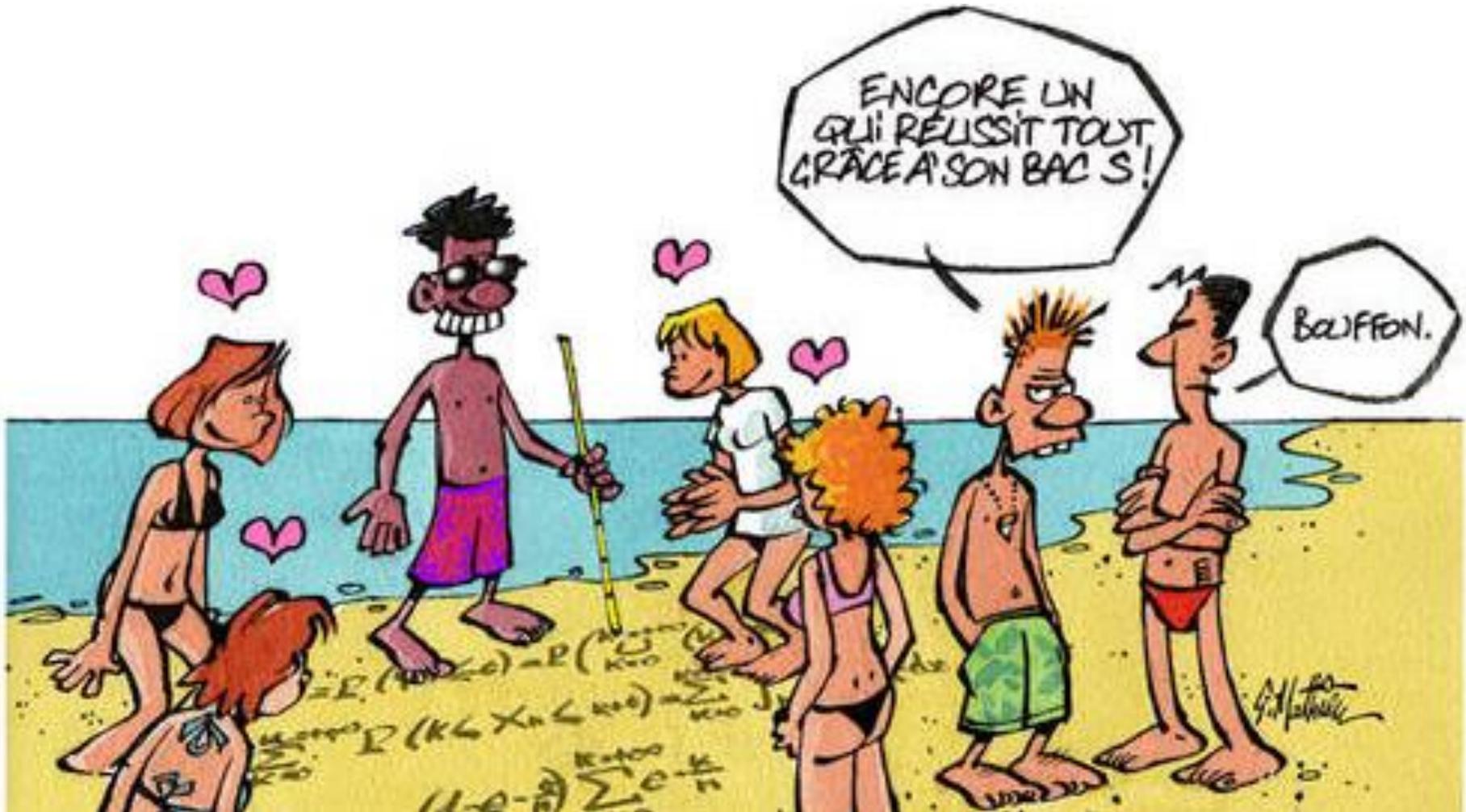




Haute-Garonne

# Réforme du lycée

## Rentrée 2019



# La philosophie de la réforme

## Changement de structure

- Des parcours plutôt que des filières
- Des nouvelles disciplines

## Changement d'épreuves du bac

- Contrôle continu + épreuves finales
- Part accrue de l'oral
- Évaluation par certification en sections européennes, internationales et langues et littérature étrangère

## Changement de programmes

# L'apprentissage des langues vivantes

À la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser au moins deux langues de communication. Pour y arriver, trois nouveautés par rapport au collège.

## L'apprentissage de 2 langues vivantes au moins devient obligatoire

- L'apprentissage d'une 2<sup>ème</sup> langue vivante au lycée n'est plus une option mais devient obligatoire.
- Les élèves qui le souhaitent pourront choisir en option d'apprendre une 3<sup>ème</sup> langue vivante.

## Le développement de la pratique orale des langues vivantes

- Chaque fois que cela sera possible, le lycée proposera un enseignement en langue étrangère dans une discipline autre que les langues vivantes (ex. : l'histoire-géographie).
- Pour permettre aux élèves de parler avec des élèves étrangers, chaque établissement devra conclure un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

## L'enseignement en groupes de compétences

- Pour l'enseignement des langues, les élèves sont répartis par groupes de compétences homogènes.
- Pour faciliter l'enseignement par groupes de compétences, on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.

# Les étapes de la réforme

2018-  
2019

**2<sup>nde</sup>**

- Test numérique de positionnement
- Aide à l'orientation (54 heures/an)
- **Choix de 3 spécialités pour le passage en 1<sup>ère</sup>**

2019-  
2020

**2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>**

- Nouveaux horaires et disciplines
- Nouveaux programmes dans toutes les matières
- **Nouveau Bac** : 1<sup>ère</sup> épreuve de français et 2 séries d'épreuves communes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres
- **Choix de 2 spécialités pour la terminale**

2020-  
2021

**Terminale**

- Nouveaux horaires et disciplines
- Nouveaux programmes dans toutes les matières
- **Nouveau Bac** : 1 série d'épreuves communes en plus des épreuves finales

# Les principes

Une nouvelle organisation des enseignements : **fin des séries en voie générale**



**Pas de modification d'appellation des filières technologiques**

\* Le volume horaire sera « déterminé selon les besoins de l'élève »

# Ce qui change

## Rentrée 2018

- Le test numérique de positionnement en 2<sup>nde</sup> afin d'évaluer les compétences en français et en mathématiques.
- L'aide à l'orientation
- Choix de spécialités

## Rentrée 2019

- Introduction des spécialités en 1<sup>ère</sup> et des options pour les 2<sup>nde</sup>
- Le contrôle continu dans les épreuves du Bac.
- Des enseignements nouveaux dans le tronc commun en 2<sup>nde</sup> : **SES et Sciences numériques et technologie.**
- Un enseignement scientifique de 2h en 1<sup>ère</sup> et terminale : disparition des mathématiques

## Rentrée 2020

- Les élèves qui entrent en terminale choisissent deux spécialités parmi les trois suivies en première
- Nouveau Bac



# La seconde

# Rentrée 2019

**Fin des enseignements d'exploration – Choix de 2 options maximum (1 en général et 1 en technologie)**

**Introduction des SES (Sciences économiques et sociales) et SNT (sciences numériques et technologiques) dans le tronc commun.**

**Maintien des secondes technologiques spécifiques STHR (Hôtellerie, restauration) et Techniques de la musique et de la danse.**

**L'accompagnement personnalisé en seconde est destiné à améliorer les compétences scolaires des élèves dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques.**

**Une enveloppe de 12 h par semaine et par division est laissée à la disposition des établissements. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique.**

# Enseignement commun

**Total horaire : 26h30**

Français	4 h
Histoire géographie	3 h
LV A et LV B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
SVT	1 h 30
EPS	2 h
EMC	18 h / an
SES	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30

# Option enseignement général 3h

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

EPS (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale)

LVC étrangère ou régionale

Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou  
histoire des arts ou musique ou théâtre)

Arts du cirque 6h

# Option enseignement technologique

## 1h30

Management et gestion

Santé et social

Biotechnologies

Sciences et laboratoire

Sciences de l'ingénieur

Atelier artistique  
(72h/an)

Création et innovation  
technologique

Création et culture-design (6h)

# Options Lycée agricole

**Enseignement général – 3 h**

**Ecologie – Agronomie –  
Territoires –  
Développement durable**

**Enseignement technologique - 3 h**

**Hippologie et équitation ou autres  
pratiques sportives**

**Pratiques sociales et culturelles**

**Pratiques professionnelles**



# Le cycle terminal

# Les classes de 1<sup>ère</sup> et terminale

## Voie générale

Enseignements	1 <sup>ère</sup>	Terminale
Communs	16 h	15h30
Spécialités	12 h (3 X 4h)	12 h (2 X 6h)
<b>Total</b>	<b>28 h</b>	<b>27h30</b>
Optionnels	3 h	3 à 6 h

## Voie technologique

Enseignements	1 <sup>ère</sup>	Terminale
Communs	12 h	11 h
Spécialités	dépend de la section	dépend de la section
<b>Total</b>	<b>26 h à 30 h</b>	<b>27 h à 32 h</b>
Optionnels	3 h	3 h

**L'accompagnement personnalisé en voie technologique est destiné à :**

- soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel.
- améliorer leurs compétences.
- contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle

**En classe terminale, l'AP prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité propres à la série.**

**Calcul de l'enveloppe horaire = nb total élèves/29 X 8 en STMG  
X 10 en ST2S  
X 14 en STD2A, STI2D, STL et STHR**

# Enseignement commun

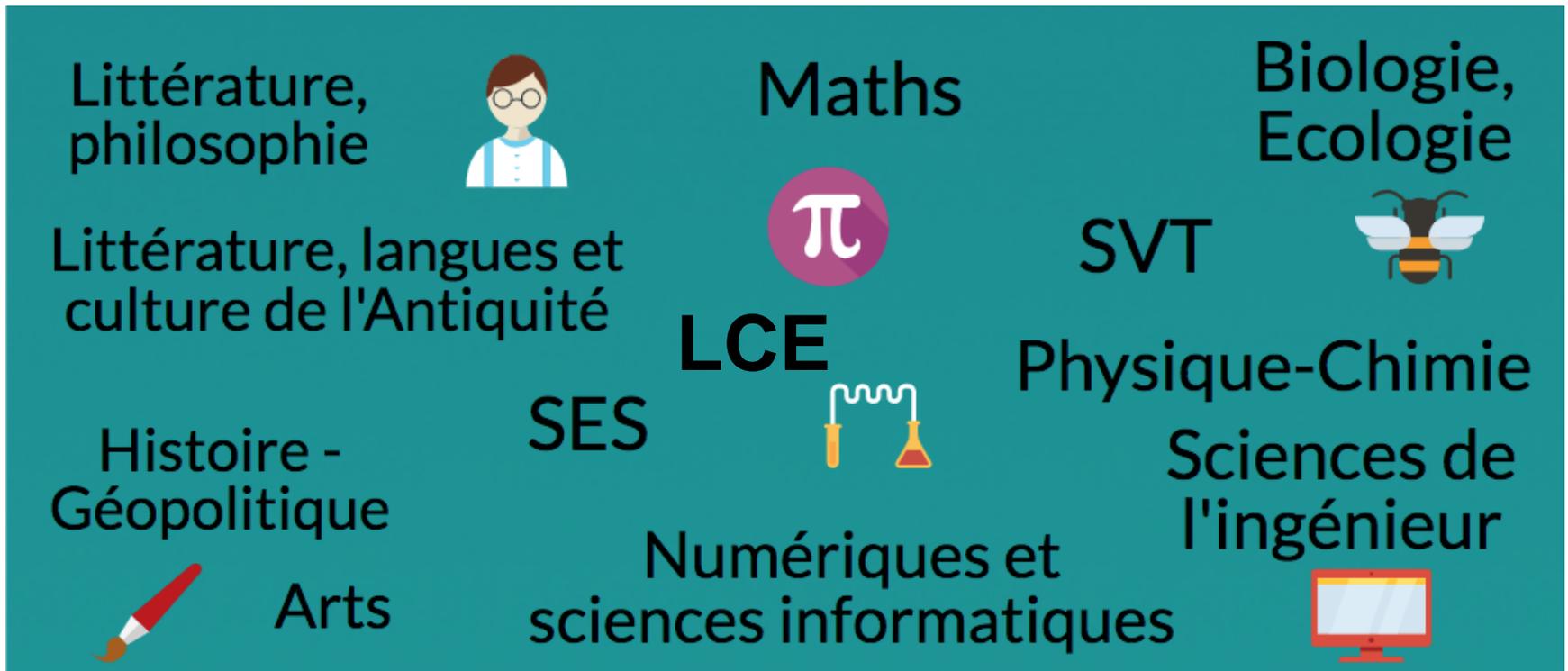
## 1<sup>ère</sup>

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h30
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

## Terminale

Philosophie	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

# Spécialités



Sciences de l'ingénieur complété de 2h de sciences physique

# Options

1<sup>ère</sup> – 1 choix (3h)

Langue Vivante C		Arts	
	EPS	Langues et culture de l'Antiquité	

Terminale – option 1<sup>ère</sup> + 1 au choix - 3h

- **Mathématiques complémentaires**  
*(pour les élèves ne choisissant pas la spécialité « Maths »)*
- **Mathématiques expertes**  
*(pour les élèves en spécialité « Maths »)*
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

# Voie technologique

## Enseignement commun

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h30
EPS	2h
Mathématiques	2h
EMC	18h/an



**3 spécialités en 1<sup>ère</sup>  
selon la série**



**2 spécialités en  
terminale parmi celles  
de 1<sup>ère</sup>**

# Le point de vue de la FCPE

# Les aspects positifs

- La FCPE soutient la **nécessité d'une réforme.**
- La prise en compte du **contrôle continu** est l'une de nos demandes.
- La **fin des filières** correspond à la fin de l'hégémonie du Bac S, la FCPE s'en réjouit.
- Le **parcours individualisé**
- Un tronc commun avec **culture scientifique** pour tous
- **L'accompagnement à l'orientation**

# Un rendez-vous manqué

- Une réforme menée **sans concertation et dans la précipitation** : changement de forme et de programme en cours de cycle.
- Des **programmes très lourds**
- Un modèle dominant : **le cours magistral**. Quid de la transversalité et de la « pédagogie de projets » ?
- Un **manque de liaison avec le socle et les programmes du collège**.
- **Les attendus du Supérieur** ont-ils été pris en compte ?
- Un **risque accru du bachotage** (épreuves communes sur le cycle terminal).

- **Fin des TPE**, véritable préparation au Supérieur.
- 2h d'enseignement scientifique : du discours ou de la science ?
- **De nouvelles matières, des enseignants pas encore formés.**
- **Le retour des mathématiques sélectives et techniques**
- **Aucune réflexion sur le rythme scolaire en lycée**
- **Le manque de moyens :**
  - pour assurer l'accompagnement dans un parcours individualisé
  - pour assurer des offres à la carte (certains lycées imposent déjà des menus)
  - Un volume de 12h/division/semaine laissé à la décision de l'établissement qui devra arbitrer entre options ou dédoublement ou AP...

# Les points de vigilance

- Quel **effectif minima** pour l'ouverture d'une combinaison de spécialités ?
- Des **menus imposés** dans certains lycées : une recomposition des filières ?
- Une réforme qui impose une **stratégie très en amont** par rapport à l'entrée au supérieur pour des élèves de 15 ans en construction.
- Quelle **mobilité en ruralité** qui permette un choix hors établissement d'origine ?
- Quelle répartition et quels **moyens dédiés aux 54h** d'accompagnement à l'orientation ?
- La préparation de **l'oral de maturité ; sur quels temps en 1<sup>ère</sup> et T<sup>le</sup>** ?
- La **carte des options** et le risque de créer des **inégalités** entre établissements.
- Voie technologique : perte d'heures ou de matières, l'AP n'est pas prévu pour tous.

**Merci de votre attention**



[www.fcpe31.org/](http://www.fcpe31.org/)